



Loger gratuitement ma mère de 65 ans dans notre foyer fiscale

Par **samgirard**, le **19/06/2014** à **13:35**

Bonjour,

pouvez-vous me dire les conditions et contraintes liées au logement de ma mère dans mon foyer fiscale?

Sachant que je n'occupe pas ce logement à temps plein, puis que pour raison professionnelle, je loue une autre maison avec les membres de ma famille.

PB impôts (qui paye quoi- taxe d'habitation par exemple.), PB déclaration de revenus (on doit déclarer quoi, car ma mère touche le RSA) et combien de part!!!, doit-on faire un bail ou une autre formalité administrative, doit-elle payer un loyer pour être dans la loi??? Doit-elle faire une déclaration particulière aux impôts?

Merci de votre aide.

Cordialement.

Sam